

L'ESSENTIEL

- La maîtrise de la langue française joue un rôle crucial dans la réussite scolaire et l'insertion professionnelle et sociale des enfants et des jeunes ; son apprentissage par chacun doit être encouragé très tôt et renforcé tout au long de la scolarité, en fonction des besoins identifiés.
- Les réformes pédagogiques engagées dans le cadre de la refondation de l'École de la République visent, précisément, à permettre, dans ce domaine, des apprentissages plus solides et plus durables. La grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République a réaffirmé l'enjeu majeur que constitue la maîtrise de la langue et l'effort constant qui doit être fait pour renforcer son acquisition par tous. C'est aussi le sens de l'action partenariale conduite par le ministère en charge de l'éducation nationale en matière de prévention et de lutte contre l'illettrisme.

Des réformes pédagogiques ambitieuses : la maîtrise de la langue française au cœur des apprentissages**Favoriser l'entrée dans le langage : un nouveau programme pour l'école maternelle**

Le temps de scolarité déterminant que constitue l'école maternelle, conçue comme un cycle unique et fondamental, centré sur le développement affectif, social, sensoriel, moteur et cognitif de l'enfant, vise à préparer l'entrée dans les apprentissages au cycle 2, prévenir les difficultés, lutter contre les inégalités, notamment **en réduisant les écarts langagiers**, et inscrire chacun dans un parcours de réussite.

Pour ce faire, un nouveau programme sera mis en œuvre à partir de septembre 2015. Le domaine intitulé « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions » insiste sur la nécessité de permettre à tous les enfants de construire des apprentissages langagiers exigeants. Par exemple, il leur fait acquérir une véritable conscience phonologique : les élèves apprennent à identifier les sons, les syllabes, les phonèmes et à comprendre que l'écriture est un code au moyen duquel on écrit des sons ; ils commencent l'apprentissage de l'écrit et à écrire tout seuls. (cf. fiche sur le nouveau programme maternelle).

Renforcer l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture grâce à la maîtrise de la langue

À partir de la rentrée 2016, le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture entrera en vigueur. Il s'articule autour de cinq domaines donnant une vision d'ensemble des objectifs des nouveaux programmes de l'école élémentaire et du collège, qui déclineront et préciseront ce nouveau socle, en cohérence avec les cycles d'enseignement.

La place de la langue française dans chaque domaine du socle commun est primordiale.

Produire et mettre en œuvre des programmes qui donnent une place essentielle à la maîtrise de la langue

Les nouveaux programmes de l'école élémentaire et du collège, qui seront mis en œuvre à la rentrée 2016, donnent une place essentielle à la maîtrise de la langue, en détaillant systématiquement, cycle par cycle, les contributions de chaque **discipline** à l'acquisition du socle commun, mais également la place de la langue française dans les **croisements interdisciplinaires** offerts par chaque compétence déployée.

La consultation nationale sur ces nouveaux programmes, qui a eu lieu du 11 mai au 12 juin 2015, a donné lieu à un rapport qui met en évidence un accueil globalement favorable des enseignants, en particulier sur la place centrale donnée à la maîtrise de la langue. Pour améliorer encore la lisibilité du projet actuel, la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a demandé au Conseil supérieur des programmes de lui remettre des projets retravaillés au cours de l'été. Les projets de programmes stabilisés seront présentés devant le Conseil supérieur de l'éducation début octobre 2015.

La mobilisation de l'École pour les valeurs de la République : la langue française, un chantier prioritaire

Évaluer les élèves au cours du cycle des apprentissages fondamentaux pour mieux identifier les besoins et y apporter des réponses adaptées

Une évaluation des élèves en français et en mathématiques, à des fins diagnostiques, est mise en place en classe de CE2 pour permettre aux équipes pédagogiques d'identifier les difficultés et de mettre en place une réponse adaptée aux besoins de chaque enfant (cf. fiche sur l'évaluation).

Mobiliser les apports de la recherche pour améliorer l'acquisition du langage dès la petite enfance et conduire tous les élèves vers la maîtrise de la lecture et de l'écriture

La valorisation des expériences efficaces et scientifiquement accompagnées et la démarche de recherche-action, dans des domaines où existent de réels besoins, seront renforcées. Les réussites forgées par les équipes, notamment dans le cadre de la **refondation de l'éducation prioritaire**, qui est principalement une réforme pédagogique, seront partagées et largement diffusées.

Renforcer la place de la langue française dans la construction de la pensée et de la citoyenneté

Le rôle et la place de l'École dans la République sont inséparables de sa capacité à en faire vivre et à en transmettre les valeurs. L'École entend répondre avec pédagogie et fermeté à une double mission : transmettre des connaissances, des compétences et une culture commune d'une part ; être, d'autre part, un creuset de la citoyenneté.

L'importance de la maîtrise de la langue, notamment à travers l'enseignement du jugement, de l'argumentation et du débat en classe, à l'écrit comme à l'oral, en lien étroit avec l'enseignement moral et civique et le parcours citoyen, est réaffirmée (cf. fiche sur le parcours citoyen).

Poursuivre le partenariat avec les acteurs de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme

Construit en partenariat avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), le plan pluriannuel de prévention et de lutte contre l'illettrisme se poursuit, en se fondant sur la diffusion et l'appropriation des outils de sensibilisation et d'information : <http://eduscol.education.fr/cid74936/kit-pedagogique-aef.html>

Il réunit autour du cadre national de principes et d'actions signé en 2013 les partenaires associatifs engagés dans le domaine.